Threats to the Rhone streber (*Zingel asper*) in the Doubs Report by the Swiss NGOs on the implementation of recommendation N°169/2013

Friedrich Wulf, Pro Natura 38th meeting of the Standing Committee of the Berne Convention Strasbourg, November 28th, 2018







Content

- Short recap and intro
- Status of implementation activities
- Changes regarding the main elements of recommendation 169 (2013) since 2016
- Results of NGO Mandates
- Suggestions for the SC meeting report





The river concerned: the Doubs





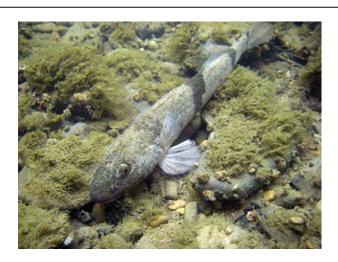








The fish species concerned



Rhone streber, Annex II



SW European Nase, Annex III



Lampetra planeri (Annex II HD)



Cottus gobio (Annex II HD)



Doubs trout



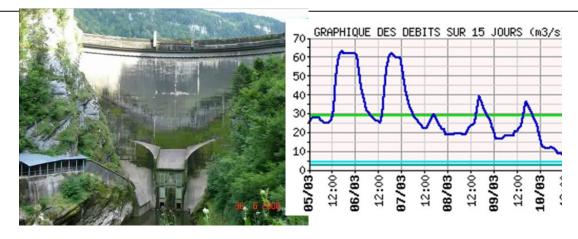






Many issues

- Hydropower surges
- Pollution
- Obstacles to connectivity















Short history of case file

- Bad situation of Apron and River has been known for many years
- New HPP water regime had worsened situation
- Local and national protests did not trigger necessary actions



- ■→Pro Natura, FSP, WWF file complaint (T-PVS/Files(2011)21)
- June 2013: on the spot appraisal
- December 2013: SC adopts recommendation N° 169
- 2015: National Action plan in favor of the Doubs







Status of activities on implementation

- Swiss government / FOEN / Cantons active
- Swiss Gov't Report deals with every point of the recommendation ©
- Knowledge has been improved (e.g. genetic identity)
- Action Plan (PND) is now being implemented.
 - → Follow-up group with stakeholders meets annually
 - → Catalogue of measures on almost all recommendations
 - →Still gaps, suggestions not taken on board

BUT: Still little effects on the ground !!!





NGO assessment on distance to targets

Annexe: Tableau des progrès relatifs aux différents éléments de la recommandation

	Recommandation	Commentaires
Re	commandation à la France et à la Suisse:	The state of the s
	d'améliorer et d'assurer la mise en œuvre des meaures nicessaines pour maintenir ou restaurer, dans un état de conservation ficoronhèle, le miliere naturet et la population de l'Apron du Rhône (Zingol aspre') à l'horizon 2016, dans le secteur transforntalier du Doubre se Suisse et en France, ainsi que dans la Loue en France, ainsi que dans la Loue en France, d'amélioner la qualité écologique du sitée Emeraude CH02 - Clos du Doubr-Saint-Ursame et des sites Natura 2000 FRA301298 - « Vallée du Desseubre, de la Rèverotte et de Suisse FRA301291 - Vallée de la Loue en favour de l'apron et des autres capèces protégères pour lesquelles ces sites ont été classés, en préservant et en restaurant, si nécessaire, les caractéristiques du Doubre et de la Loue qui revôtent une importance majoure pous l'Apron du Rhône (Zingel aspor) et pour d'autres espèces protégères;	Malgré les proprès réaliès, la situation est encore test massaises lors du monitoring 2017 seuls 2 aprons ont pu être observés (Aquarius 2017); est que contre, des prospections effectives as mois de juillet par l'Agence Française de la Biodiversité ent relève l'occurrence de l'Prapére au 3 des 8 statisms entre Goumois et Soubey (sans chiffres d'individus) (voir Recommandation 7). L'arsacneux des semis au Theusseret, à La Rasse et au Moudis du Plain a 'a pas séé réalisé. Une demande préalable pour Potentaino d'une concession pour une exploitation hydreèlectrique du semi du Theusseret à (Oumois a été déponé apprés des autorités finaçaises (DREAL Buurgogne Franche-Comté). Les services de l'Elast étant tenus par la réglementation d'examiter le projet d'ésquépement, cela risque de cretader le projet d'arsacneur du seait. En ce qui concerne le Moulin du Plain, le dossier es extuellement bloqué suite à des problèmes avec le propriétaire du restaurant (France) qui conditionen Faccés au Doahs à des mesures compensatoires. Le groupe de travail technique france-suisse "Quatifi des caus et des miliexes" éculie Toption d'un accès depuis la Suisse. Les mesures d'assaintissement pour rétablir la migration pisscicole à Moulin Grillon n'ont pas concre été misses en acture. Au vu d'un possible abundon de l'exploisitation Moulin Grillon SA une réded de faisabilité pour araser le seuil a été mandatée par le WWF afin de trouver la solution piscicole. L'améloration (revitalisation) d'une feine comme mesure 306 du PNA mais n'a pas encore été effectuée.
3	d'accèlèrer les mesures d'élimination peogressive, à l'horizon 2016, des effets néfastes des centrales hydro-électriques (Châtelot, Refrain et La Goule) sur l'habètat des poissons, confirmiencat aux objectifs définis dans les obligations légales en sigueur (loi suisse sur la protection des eaux et Directive cadre sur l'eau de IVE)	Le nuveau Réglement d'eur est formellement entre cu vigueur le 22.11.2017. Des études pour sossimie les éclusées sur le tronçon situé entre la restitution de l'usine du Châtelot et la retenue de Bienfond (tronçon T2) sont actuellement en cours et associations unt adressé un coarrier à l'OFEN le 16.4.2018 demandant que la solution de l'installation d'un nouveau dispositif de tarbinage permettant de d'un nouveau dispositif de tarbinage permettant de
	sur le débit minimum, la connectivité, la charge du lit de la rivière et les variations du débit, et dans le respect des engagements pris par le groupe binational sur la gestion des débits;	garantir une baisse de débit par paliers, primordials d'un point de vue environnemental, soit reteaue et que l'augmentation du débit plancher à l'aval de l'usine da Châtelot soit sérieusement étudiée commo option (jusqu'à 3 m3/s en sortie de groupe).
1	d'œuvrer en faveur d'une modification de	Les pourparlers pour une nouvelle convention

d'accèlèrer l'application des dispositions légales et des plans existants, relatifs à la salité des eaux du Doubs, en particulier du point de vue du programme de renouvellement des usines plus anciennes de traitement des caux usées - notamment dans le canton de Neuchâtel (Suisse) et dans le Haut-Doubs (France) - et des mesures de lutte contre l'eutrophisation du cours d'eau, afin d'atteindre un bon état de renforcer la lutte contre les émissions et les rejets de polluants en tous genres compris ceux qui résultent des activités astricoles - dans les eaux du Doubs et de la Loue; de faire réaliser des expertises couvrant toutes les sources pertinentes pollution et en suggérant comment les réduire ou les éliminer: d'intensifier en priorité les contrôles spécifiques pour ertains polluants à haut risque, en veillant à leur réduction et à leur élimination progressives et/ou de faire cesser les emissions qui constituent une menace particulière pour l'Apron du Rhône (Zingel de collecter et de synthètiser les ances existantes sur l'Apron du Rhône (Ziweel gaper) dans le Doubs et dans la Loue; d'améliorer les échanges d'informations aux fins d'une bonne coordination des recherches menèes en France et en Suisse, en exploitant notamment les contaissances et le savoirfaire acquis dans le eadre du programme LIFE Apron; de senforcer les recherches coopératives transfeontaliéres et les travaux de terrain afin de réunir des informations génétiques sur la population et de définir

une stratègie transfrontalière efficace pour la protection de l'Apron du Rhône (Zingel asper) et d'autres espèces protégées systèmatique et mèthodologiquement cohèrent de l'Apron du Rhône (Zongel asper) et de tous les paramétres sa population

Le Conseil général du Locle a accepté cette année la emande de crédit pour la réalisation d'une nouvelle STEP. Les travaux devraient débuter début 2019. Le projet d'adaptation de la STEP de la Chaux-de-Fonds pour le traitement des micropolluants a été déposé auprès de la Confedération et le crédit sera soumis au législatif pour validation dans le courant de l'été 2018. Les travaux devraient débuter fin 2018/ debut 2019 L'épuration des eaux des « petites STEP » reste

problématique (majoritairement pour des raisons de

D'ici fin 2018 les agriculteurs devront tenir compte de « l'espace cours d'esu » prèvo dans l'ordonnance sur la protection des caux (mesure 301 dans le Plan. d'action national en faveur du Doubs). Cela n'est rependant pas suffisant pour réduire les intrants issus de l'agriculture. Les associations souhaitent proposer aux autorités une ou plusieurs mesures pour y remèdier, comme par exemple l'analyse plus précise des infiltrations avec mise sur place d'une « carte de sensibilité » sur le bassin hydrogéologique du Doubs géologiques et topographiques des sols l'adaptation des valeurs limites d'UGBF (Unitès de gros bétail-

L'apron continue de faire l'objet d'un monitoring en continu de la part de la Confedération et du canton du Jura. Des traces d'ADN d'apron ont été identifiées. en 2017 dans le secteur du Doubs entre Goursois et èté ajoutée au catalogue de mesure du plan d'action national en faveur du Doubs : La mesure 503 prévoit de rechercher des traces d'ADN d'apron (Zingel asper) en amont du barrage du Theusseret. La mesure 504 prévoit de confirmer la présence de l'espèce sur ce secteur par observation directe.

susceptibles d'affecter la population de l'Arron recommandations des associations de complète plan d'action national en faveur du Doubs par adaptée aux possibilités techniques de préléveme analytiques actuelles (capteurs passifs), n'a pas

Le canton du Jura a lancé en 2018 un monitorio versant hydrogeologique du Doubs durant une an Dans le cadre de ce monitoring, il y aura égaleme campagnes de recherche de micropolluants qu feront durant les périodes où il y a le plus traitements agricoles. Une nouvelle sonde mi relative aux paramètres mesurables in

(température, conductivité électrique, pH, oxygéne, mmonium, turbidité) a été acquise par le canton du JU. Celle-ci devrait permettre d'approfondir les connaissances sur la qualité des eaux du Doubs. Les associations déplorent le fait que pour des raisons techniques cette sonde n'ait pas encore pu être mise on fonction.

en coordonnant les activités de sauvegarde travail binationaux. La « mobilisation » du groupe de de l'Apron du Rhône (Zinnel asper) et travail qualité des caux pour araser les seuils d'amélioration de son habitat notamment va en faveur de l'apron. Il y a également une collaboration entre l'OFEV et L'Agence française pour la biodiversité (AFB) en ce concerne la recherche d'ADN environnemental et le monitoring de l'apron. La collaboration pourrait

10 de faire rapport sur les progrès dans la mise Des rapports ont été faits et présentés en 2016 et en œuvre de ces recommandations lors de 2017, mais la présentation se limite aux mesures chaque réunion du Comité permanent définies dans le nlan d'action national. Par jusqu'à ce que l'Apron du Rhône bénéficie consèquent, il reste des lacunes notamment en ce qui ncerne les mesures traitant de la pollution agricole. Recommandation à la Suisse

Aucune mesure n'est encore réalisée, mais il existe les habitats vitaux pour l'Apron du Rhône des planifications concrètes qui entraveraient la (Zingel asper), en particulier dans le secteur de Saint-Ursanne, notamment en nigration piscicole: Une demande de projet hydraulique pour Le Theusseret a été déposée, voir éliminant rapidement les obstacles ou, si ce point 2). La fiche 5.10 «Energie hydraulique » du nlan directeur cantonal du Jura admet une entrèe en n'est pas légalement techniquement réalisable, en réalisant rapidement des hydroelectriques désaffectées (Bellefontaine et movens efficaces d'attenuer l'impact du blocage des couloirs de migration de l'amont vers l'aval et inversement, de

migration piscicole à Moulin Grillon n'ont pas score été mises en œuvre : bien que l'autorisation nour l'installation d'un ruisseau de contournement à Moulin Grillon/Saint-Ursanne ait été accordée, des questions lièes entre autre au financement sont actuellement en cours de traitement. La possibilité de nise hors service de la centrale du Moulin Grillon est en outre en discussion entre les autorités et le 'assainissement selon le droit suisse de la centrale en service devait révêler des frais disprop par rapport à la désaffectation (Voir également narques recommandation 2 (en haut)

L'OFEV a publié en 2015 le « Plan d'action nation national d'action exhaustif ou d'autres en faveur du Doubs ». Celui-ci traite tous les mesures pertinentes, couvrant tous les différents aspects, mais il reste des lacunes roblèmes et prévoyant toutes les activités (notamment dans le domaine de l'agriculture), même recommandées et susceptibles d'empécher l'extinction de l'Apron du Rhône (Zingei si 3 mesures ont été ajoutées dans le catalogue de aper) et d'assurer son rétablissement; ur couvrent done touiours nos tous les problèmes liés à tel plan devrait définir de claires priorités pollution du Doubs. Il n'existe toujours pas d'action, un calendrier de mise en œuvre et d'évaluation ni de plan de gestion pour le site

Idocument T PVS/PA (2010) 81 et de le présenter, si possible, à temps pour le communantès et associations locales à l'heure de concevoir et de mettre en œuvre

rechercher des solutions nour restaurer la dynamique naturelle du cours d'esu, surtout

dans les secteurs concernés nar des micro-

d'information générale sur la nécessité de protéger l'Apron du Rhône (Zingel asper) et les autres espèces protègées et de

le plan ou d'autres mesures pert

ouvegarder leur milieu

Les associations ne font pas partie de groupe de travail binational sur la qualité des eaux. Elles sont iniquement convièes aux séances annuelles du groupe d'accompagnement du Plan d'action en faveur du Doubs qui n'a cependant pas de « poids lécisionnel s. Dés novembre 2018 les associat participeront au « comité de suivi environnemental » du nouveau réglement d'eau.

Un programme pédagogique sur le Doubs à destination des ècoles (Graines de Chercheurs) est en cours (Parc Naturel Doubs PNRD). Il n'y a pas de natériel spécifique à la sensibilisation des

Le PNRD a collaboré à la création d'un guide d'excarsions sur la vallée du Doubs : l'apron et le dysfonctionnement de l'écosystème y sont évoqués.

: satisfaisant e : état en cours (insuffisant)





la sestion des centrales (Châtelot, Refrain

et La Goule) afin de les placer sous le

contrôle d'un seul opérateur (su lieu de



internationale franco-suisse nour définir le cadre des

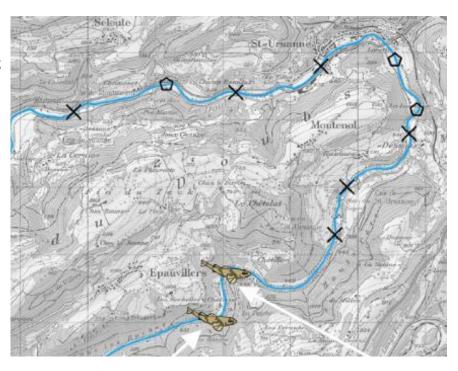
futures concessions nour les trois centrales ont

débuté mais apparenment sans implication des



Key findings

• Achieving favourable State of the Rhône streber (N°1 of Recommendation): newest report from Aquarius reports only two (2) aprons that have been found in 2017 - situation very alarming! Still very far from achieving overall goal of recommendation.



Structural improvements (N°2):
 6 tributary outlets renaturalized, but not river itself;
 structural mapping (NE)







Key findings (2)

Hydropower plants (N°3 and 4):

 regime has been changed in 2014, increased water levels downstream



- Fish mortalities stopped beneath last Dam (La Goule) but not between dams
- New water regime adopted (22.11.2017)
- constructive measures necessary so rapid changes in water flow can be buffered (abruptly from 9m³ → 2m³) between hydropower dams (measure 102)
- Expertise commissioned for constructive measures by Hydropower operators (Early 2018) but results withheld ®







Key findings (3)

- Sewage water treatment (N°5): finance now secured for modernisation of 2 large plants, Start 2019
 - Le Locle
 - La Chaux de Fonds
- No progress for small Plants since 2014 (lack of finance)









Key findings (3)

- Sewage water treatment (N°5): finance now secured for modernisation of 2 large plants, Start 2019
 - Le Locle NE and La Chaux de Fonds NE
- No progress for small Plants since 2014 (lack of finance)
- Diffuse pollution from agri- and sylviculture (N°6):
 - No clear analysis on pollutants, FOEN study «Bilan des flux» (2016) doesn't explain effects; French runoff important
 - No measures except buffer stripes in place (required by law anyway) – needed but not sufficient (Maize increasing)
 - NGO studies (Mandats) presented in Spring 2017,
 additional measures proposed







Key findings (4)

Pro Natura Mandates and outcomes:

- Monitoring Habitat of Rhone Streber
- Monitoring of agricultural nutrients
 - Intensive conventional agri production
 - Important nutrient loading
 - Soil's storage capacity generally feeble
- -Study of micropollution
 - Current monitoring insufficient
 - 29 chemical substances (pollution) found
 - Pyrhétrinoides problematic (bief de la Fuesse etc.)
 - Chemical barrier in Soubey: inadequate STPs, Aquaculture







Key findings (5)

- Monitoring (N°8) of water quality improved (2 sites now, plus mobile device – but no passive catchers
- No monitoring of other relevant fish species
 (Parachondrostoma toxostoma, Doubs trout, Lampetra spp., Cottus gobio)
 but project on habitat suitability for Parachondrostoma toxostoma (WWF)
- Re-establishing connectivity / destruction of weirs
 (N° CH 1): local + cantonal resistance against binational groups' plans to remove weirs (none removed yet)
 - -new plans to reinstall micro hydropower ⊗;
 - -local opposition to destruction of weirs upstream





Key findings (6)

Re-establishing connectivity / destruction of weirs
 (N° CH 1): Visualisation of Theusseret













Key findings (7)

- N° CH 2: National Action Plan for the Doubs (NAPD)
 agreed; Management plan for Emerald site « Doubs » will be
 set up, despite initial opposition by Canton JU.
- CH 3: Stakeholder/NGO Involvement; NGOs still are in the consultation group on the NAPD but not included in the binational groups
- CH 4: Educational/awareness raising materials for agriculture are still lacking. Materials for school children ("graines de chercheurs") published, also PNRD has published an excursion guide with special mention of apron and ecological problems in the Doubs.





NGOs suggest new measures

 Ensure the implementation of existing agricultural regulations / legislation, and where necessary (taking into account the soil, geological and soil topography) adapt the limit values for UGBF or phosphorus balance and nitrogen



- 2. More precise analysis of infiltrations with implementation of a "sensitivity map" on the hydrogeological basin of Doubs
- → for discussion on dedicated workshop next spring







To sum up: Conclusions

- → Progress in hydropower regime, action plan operational
 ⑤, but still gaps
- → Expertise on hydropower needs to be disclosed!
- →Rhône streber still on the **brink of extinction** ⊗
- → Major issues w/o changes on the ground: pollution (sewage, agri- and sylviculture), structure and connectivity
- →NGOs propose additional **agricultural** measures
- → Regular reporting is necessary until Rhone streber in favourable conservation status (N°10)
- → Complaint helpful, has produced more traction
- → File should be kept on stand-by to keep momentum





Suggested Conclusions for SC report

"The Standing Committee expresses its appreciation of the work done by authorities and private enterprises. Given that the situation of the Apron is still dire and has not improved, that much of the permitted projects have yet to be implemented on the ground and in view of the obstacles that still need to be overcome at all levels, the SC decides to keep the file on stand-by. ...





Suggested Conclusions for SC report

The SC also expresses its concern that no measures have been taken to prevent any further pollution from agri- and silviculture and request that measures aimed at controlling and reducing these should be added to the portfolio of measures, such as: stricter enforcement of existing agricultural legislation, and the creation of a sensitivity map of the zones in the Doubs hydrogeological basin which are especially sensitive to the application of pollutants. "



